

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 MARS 2015

L'an deux mil quinze et le trente et un mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques- PERRIN Sabrina – DE SAINT GERMAIN Thibault — DUCRET Christophe – DUROUX Nadine - GILES Kristina – GROSS Stéphanie - Isabelle ESTIGNARD – RIVOIRE Yves – CHALENDARD Alain - Mrs GEOFFROY – AZZI – CUVILLIER

ABSENT : Mr PRUDENT François

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Convocation du 6 MARS 2015

Affichage le 2 AVRIL 2015

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion

Madame le Maire présente les comptes administratif et gestion 2014 :

- Budget principal s'élève à 406 047.96 € Dépenses de fonctionnement  
516 312.14 € Recettes de fonctionnement  
92 848.11 € Dépenses d'investissement  
165 757.15 € Recettes d'investissement
- assainissement s'élève à 26 467.10 € Dépenses de fonctionnement  
18 904.13 € Recettes de fonctionnement  
19 174.68 € Dépenses d'investissement  
14 418 .89 € Recettes d'investissement
- ccas s'élève à 648.50 € dépenses de fonctionnement  
1 148.00 € Recettes de fonctionnement

Et aucunes dépenses et recettes d'investissement

Madame le Maire se retire et le conseil vote :

Compte administratif budget principal : pour : 13- abstentions 0 – contre 0

Compte administratif assainissement : pour : 13 - abstentions 0 – contre 0

Compte administratif CCAS : pour : 5 - abstentions 0 – contre 0

Monsieur CUVILLIER quitte la séance pour raisons professionnelles d'urgence

Madame le maire présente le compte de gestion du receveur municipal et le conseil vote :

Compte de gestion : budget principal : pour : 13- abstentions 0 – contre 0

Compte de gestion : assainissement : pour : 13 - abstentions 0 – contre 0

Compte de gestion CCAS : pour : 6 - abstentions 0 – contre 0

## AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal approuve les propositions d'affectation des résultats 2014 tels que détaillés dans les tableaux présentés

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Madame le Maire rappelle les taux actuels et indique que pour 2015, le produit fiscal attendu serait de 216 115 euros.

Mme Le Marie propose de ne pas modifier par augmentation les taxes locales

Vote à l'unanimité le taux des taxes (inchangées)

taxe d'habitation 14.57 %-

taxe foncière bâti : 14.37 %

taxe foncière non bâti : 34.97 %

CFE 18.95 %

## **BUDGET 2015**

Le conseil municipal étudie les budgets et évoque les baisses de dotations. Mme Le Maire rappelle que les dépenses continueront d'être maîtrisées.

Vote les différentes subventions aux associations

Fixe les tarifs de locations diverses

Informe le conseil qu'un camion de pizzas est sur la place le samedi soir.(unanimité)

Prend connaissance des travaux d'investissement envisagés sur la commune

Prend connaissance des comptes rendus financiers (provisoires) des travaux de l'école, de la rénovation des vestiaires du stade, de la rénovation éventuelle de la mairie

Informe que les travaux de rénovation des vestiaires seront mis en appel d'offres le 7 avril sur le journal local avec un commencement des travaux mi mai

- **Budget Principal**

- Section de fonctionnement : Dépenses = 453 181.00 €

- Recettes = 551 712.00 €

- Section d'investissement : Dépenses = 781 319 .00 €

- Recettes = 781 319.00 €

- **Budget Assainissement**

- Section de fonctionnement : dépenses = 49 828..00 €

- recettes = 49 828 .00 €.

- Section d'investissement : dépenses = 25 193.00 €

- Recettes = 25 193.00 €.

- **Budget CCAS:** Section de fonctionnement : dépenses et recettes = 1 828.00 €

- Section d'investissement : dépenses et recettes = 0 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces budgets

Les budgets 2014 et 2015 ont été visualisés avec rétroprojecteur pour une meilleure analyse

Le conseil prend connaissance d'un récapitulatif de l'ensemble des biens communaux

Evoque l'éventualité de plusieurs projets communaux

Accepte à l'unanimité et par principe la vente d'un terrain pour un lotissement intergénérationnel dont le dossier est en cours de renseignements

Suite à l'accord écrit de la Police de l'Eau, le bief sis derrière la mairie sera entretenu : débroussaillage des rives et curage (curage à partir de septembre)

Un conteneur à ordures ménagères sera installé rue du champ Gaty en remplacement du bidon actuellement en place. D'autres endroits de la commune peuvent être concernés par ce procédé : sujet en réflexion.

Informe que les emprunts en cours sont en renégociation auprès des banques. 3 prêts se terminent en 2015

Prend connaissance d'une demande d'achat de terrains par un organisme. Le conseil réfléchi.

Evoque le vote des comptes administratifs de CCB71. les budgets seront approuvés avant le 15 avril.

Un excédent global de 227 264.94 e a été réalisé. Le budget s'élève à 1,5 millions d'euros (environ)

Délibère pour la reprise des garages de l'opac à la gendarmerie par acte devant notaire

rappel aux affouagistes : Fin de la coupe le 15 avril ; il est demandé de ne pas abîmer les dessertes avec les tracteurs et des véhicules type 4 x 4 donc de ne pas circuler par temps humide sur les dites-dessertes ; tout affouagiste n'ayant pas terminé (sauf force majeure) ou ne s'étant pas acquitté de son paiement ne pourra prétendre à une demande d'affouage en octobre 2015

Prend connaissance d'une demande de l'USLB pour une prise en charge de l'achat du sable pour le Terrain ; Un devis est demandé pour prendre la décision

en attente de différents devis pour informatisation du cimetière

Evoque que l'association cantine ne poursuivra pas son action à la prochaine rentrée scolaire. le sivos réfléchi à en reprendre la gestion

Est informé d'un projet de vente d'une maison sis rue des collots ; l'accès à cette maison se fait par un chemin rural : il est envisagé de rétrocéder cette portion de voirie au propriétaire pour une contrepartie symbolique et par acte authentifié à la charge du propriétaire

Renouvelle l'autorisation à l'association air soft de jouer au paintball dans les bois communaux hors période chasse

Décide de fixer au 19 décembre 2015 le prochain marché de Noël nocturne

Prend connaissance d'une demande de salle pour des répétitions d'un groupe de musiciens. Réponse négative leur sera communiquée (pas de salle disponible)

Est informé du programme de la fête du 15 août. Réflexion engagée pour un bal le vendredi 14 au soir

Le dossier rallye pédestre organisé le 7 juin sur la commune est en cours. Une réunion est prévue le 16 avril à 20 h en mairie

Le plan communal de sauvegarde est terminé et a été transmis à Mr le Sous Préfet pour validation

Les tarifs redevance Tennis restent inchangés pour cette année

Evoque la démission du président du comité d'animations

Evoque la future installation de 2 radars pédagogiques sur la RD 678

Evoque la procédure de rigueur lors d'élections au bureau de vote

Fin de la séance à 23 h 05